



Compte rendu de la réunion en présentiel du dimanche 29 janvier 2023

Le dimanche 29 janvier 2023, le comité directeur du CRBTARA s'est réuni en présentiel à Lyon, dans la foulée de l'Assemblée Générale.

Était excusé : Jean François MORESTAIN, Eric COMOLLI, Lionel BRILLAND et Laurent GONTIER

Étaient présents : le reste des membres du comité directeur

Ce compte rendu est envoyé à l'ensemble des membres du comité directeur. En l'absence de remarque sur son contenu sous 8 jours, il est considéré comme validé et est accessible sur le site CRBTARA à tout public.

La réunion a débuté à 14h30.

• 1 – Remplacement du trésorier en 2024

Le trésorier indique qu'il quittera son poste en début d'année 2024. Il est donc décidé de lui adjoindre dès maintenant une personne qui le secondera et qui prendra le poste en janvier 2024.

Françoise BELIN accepte ce poste et nous l'en remercions.

• 2 – Réédition d'objet estampillés CRBTARA

La réédition d'objet estampillée CRBTARA n'est pas nécessaire sauf éventuellement quelques polos afin de doter de nouveaux entrants ou d'avoir un petit stock tampon.

Par contre, il semblerait qu'il y ait une demande de certains licenciés compétiteurs pour acquérir un polo et une casquette... Il est donc décidé de :

- Demander les prix réactualisés pour des polos gris et des casquettes blanches (couleurs différentes de celles des membres du CD)
- Proposer aux clubs de passer une commande avec détail des différentes tailles.
- Si l'intérêt se confirme, poursuivre l'action



- **3 – Organisation des championnats de ligue PC**

Concernant la ligue Dauphiné Savoie, le championnat ayant lieu en même temps que celui de la ligue LANGUEDOC et dans cette ligue, nous nous mettrons à leur disposition... Nous devons rapidement leur confirmer le nombre d'arbitres que nous apportons. Pour ce qui est des inscriptions et du tirage au sort, ce sera eux même à travers leur site qui gèreront les inscriptions et un tirage au sort global sera effectué par leur soin.

Concernant les ligues du Lyonnais et de l'Auvergne, le stand de Norges étant mis à notre disposition, nous organiserons nous même comme d'habitude l'ensemble de la compétition (inscriptions par inscriptionweb, tirage au sort, arbitrage, etc ...).

- **4 – Programmation d'une réunion de la Commission formation**

Le président de la Commission, Eric COMOLLI, doit prévoir à court terme une réunion de la Commission Formation en visioconférence, afin de :

- Mettre en place des stages pour les nombreuses demandes d'initiateurs libres
- Faire le point précis sur les EFBT et les initiateurs
- Etudier l'opportunité d'obtenir des fusils autre que Beretta pour les EFBT, face à l'impossibilité d'en obtenir chez Humbert (ils ont été commandés il y a un an et nous n'avons toujours aucune nouvelle)
- Définir les modalités d'organisation d'une compétition spéciale pour les plus jeunes tireurs (les cadets et cadettes), intégralement financée (inscription, plateaux et cartouches) par le CRBTARA, correspondant au geste du Club de FARGES et de son Président qui nous a fait cadeau du championnat de ligue CS 2022, soit environ 2000 €...

- **5 – Suite à donner sur les dotations en crosse et fusil des EFBT**

Le Comité Directeur avait décidé de fournir en dotation une crosse réglable BOUTIN ou un fusil BERETTA aux 10 premiers clubs s'étant labellisé EFBT.

Compte tenu que le Conseil Régional soutient cette action par une subvention, le CD décide de fournir cette dotation aux 5 clubs suivants (la date de demande de labellisation faisant foi).

- **6 – Intégration des nouveaux entrants dans les commissions**



Les nouveaux entrants sont intégrés dans les Commissions de leur choix.

Ainsi Nathalie BOUILLLOUX rentre dans la Commission Classement Lyonnais et dans la Commission Formation.

Jean Marc BAYON rentre dans la Commission Classement Auvergne et dans la Commission FU/DTL.

Eric COUDERC quitte la Commission FU/DTL et rentre dans la Commission Formation.

Pascal RAMON rentre dans la Commission Formation.

- **7 – Question sur le Comité Départemental du Rhône**

Le Président du Comité Départemental du Rhône a pris une licence 2023 dans un autre département que le Rhône. Il semble donc qu'il ne puisse plus exercer son mandat de Président et que le poste soit vacant de fait.

Après confirmation de la FFBT, un dirigeant d'une instance quelle que soit son niveau (régional, départemental ou même club) ne peut exercer un mandat que dans l'instance dans laquelle il est licencié.

Le Comité Départemental 69 n'a donc effectivement plus de Président. Il appartient au Vice-Président de réunir le comité directeur afin d'élire un nouveau bureau et un nouveau Président.

- **8 – Question sur le club de Chenas**

La règle étant que le rattachement du club dépend de l'adresse de ses installations, il apparait que le club de Chenas, actuellement rattaché au département de l'Ain (pour des raisons historiques) doit être rattaché au département du Rhône.

Compte tenu qu'en 2023 il organise le départemental DTL de l'Ain, il est décidé qu'on laisse passer la compétition et que son rattachement au département du Rhône sera effectif postérieurement à cette compétition...

Toutes les questions diverses ayant été abordées, la réunion se termine et le Président lève la séance à 16h30.

Le Secrétaire du CRBTARA,